

Subsides

tante et dans un pays comme le nôtre tout ministre de l'Agriculture doit se demander dans quelle voie le pays s'orientera en ce qui concerne les terres.

Pour terminer, j'estime qu'il faut inciter les agriculteurs à produire. Il ne faut pas limiter la production par les impôts ou tout autre moyen. Le gouvernement doit suivre un programme de développement économique afin que le Canada puisse devenir le pays productif qu'il devrait être.

Le vice-président: A l'ordre. Il reste seulement 30 secondes au ministre pour répondre.

M. Cooper: Monsieur le président, je suis content de pouvoir parler d'agriculture ce soir, car c'est le domaine qui intéresse avant tout la plupart des citoyens de ma circonscription. Je serai bref, car je désire que le ministre fasse quelques commentaires.

● (2330)

Ce soir, je parlerai très brièvement de deux questions. D'une part, de la recherche et du développement. Il est nécessaire d'effectuer des recherches est de mettre au point de nouvelles techniques agricoles. Si nous le faisons, nous aurons des produits agricoles de meilleure qualité et en plus grande quantité.

D'autre part, les transports, et plus particulièrement le transport des produits agricoles vers les marchés. Il est inutile d'accroître la production si les récoltes ne peuvent être acheminées vers les marchés. Elles resteront sur la ferme et coûteront de l'argent.

En matière de recherche et de développement, l'une des principales préoccupations est le colza. Les efforts actuels sont insuffisants pour remédier aux conditions pédologiques et climatiques. Le gouvernement fédéral devrait montrer l'exemple et rechercher les moyens de produire une semence mieux adaptée à nos latitudes. Autre sujet de préoccupation: l'apiculture. Comme le ministre le sait très probablement, la capitale canadienne du miel, Falher, est située au cœur de ma circonscription. Bon nombre de ses habitants vivent de l'apiculture. Les abeilles sont importées chaque printemps de Californie au prix fort et toujours avec le risque de pertes élevées. Là encore, le gouvernement fédéral devrait montrer l'exemple et entreprendre des recherches pour mettre au point une variété d'abeille qui hivernerait dans la région.

Ma troisième préoccupation, qui est celle des gens de ma circonscription mais aussi de nombreux Canadiens, est la production domestique de carburants agricoles. D'autres députés avant moi ont manifesté leur préoccupation et leur intérêt à ce sujet. Il semblerait que l'on puisse utiliser le «canola» en remplacement du gasoil; des tests ont été effectués et se sont avérés positifs, même si la production de ce substitut est actuellement très onéreuse. Chacun sait que le prix de l'énergie est à la hausse et qu'à un moment donné, les substituts agricoles devront constituer une solution de rechange. J'aimerais que le gouvernement montre l'exemple en matière de recherche dans ce secteur.

Parlant de recherche, monsieur le président, j'aimerais que le ministre nous dise s'il compte créer une commission sectorielle fédérale-provinciale indépendante qui serait chargée d'appliquer la politique du gouvernement, de coordonner la recherche et le développement, et de veiller à ce que le fruit de la recherche serve en agriculture.

Je voudrais aborder la question des transports. Le système actuel, nettement insuffisant, ne permet pas à ma région de se

développer pleinement. Le ministre trouvera sans doute que la question n'est pas tout à fait de son ressort, mais je tiens néanmoins à lui signaler le rapport annuel du ministère de l'Agriculture où il est fait état du mandat du ministre, que voici:

... développer l'agriculture et les circuits alimentaires canadiens afin d'assurer aux citoyens du pays un approvisionnement en produits alimentaires à un prix raisonnable et aux agriculteurs un revenu équitable pour leur travail et leurs investissements ...

Je voudrais porter à votre attention trois régions dans ma circonscription, monsieur le président, à savoir celles de Valleyview, de Worsley et de Lacrete. Les cultivateurs de ces régions doivent transporter leur grain sur une distance moyenne de 120 kilomètres, à comparer à 20 kilomètres dans la région des Prairies. Leurs frais à ce chapitre sont sextuplés et comme le prix de l'énergie ne cesse de grimper, il ne fait aucun doute qu'il leur sera de plus en plus difficile de conserver leurs profits aux niveaux actuels. Les autres cultivateurs reçoivent des subventions au titre du transport, mais ceux de ma circonscription ne reçoivent rien.

Le ministre se rendra compte que deux solutions possibles s'offrent à nous. La première consiste à construire une voie ferrée dans la région, mais les cultivateurs ont écarté cette idée, tout comme moi d'ailleurs. Nous savons que ce projet nous coûterait près de 4 millions de dollars par année et cela pendant 25 ans. Nous savons que ce n'est pas pratique. L'autre solution consiste à construire des élévateurs à l'écart des voies ferrées.

● (2335)

Il y a tout d'abord trois conditions à remplir. La première est d'avoir un élévateur construit sur place. La deuxième est d'avoir un nombre suffisant de wagons-trémies pour élévateurs ferroviaires pour acheminer le grain excédentaire. La troisième, c'est tout simplement une subvention de transport routier commercial pour couvrir les frais de transport entre ces deux sortes d'élévateurs.

Les sociétés de grain ont manifesté de l'intérêt pour l'implantation d'élévateurs en ces points hors-voie. Donc la première condition est réglée. La deuxième condition concernant le nombre suffisant de wagons-trémies est essentiellement réglée. Mon supporteur libéral vient de quitter la Chambre, ce qui m'inquiète un peu. Le 19 novembre 1980, le sénateur chargé de la Commission canadienne du blé disait ce qui suit au Sénat:

... si l'on propose d'adopter un système d'élévateurs hors-voie, il faudra nécessairement qu'il y ait assez de wagons-trémies dans la région concernée pour transporter tous les grains entreposés dans ces élévateurs.

On voit donc que la deuxième condition est réglée. La troisième est simplement la question de la subvention de transport routier entre élévateur hors-voie et élévateur sur voie. Il est clair qu'à ce jour le ministre chargé du programme a renoncé à cette idée. Il n'a pas offert d'aide et ne s'est pas montré disposé à collaborer avec la population de ma circonscription.

L'ex-ministre des Transports, le député de Végréville, avait annoncé que son gouvernement désirait utiliser ma région comme région-pilote pour la mise à l'épreuve du système hors-voie. Nous sommes disposés à nous y prêter. Dans ces conditions je poserai au ministre les questions suivantes. Primo, reconnaît-il que les agriculteurs de ma région sont justifiés de compter sur un rendement équitable de leurs